Procès-verbaux : séances de l'année 1930 [suite]

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **57 (1929-1932)**

Heft 226

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Procès-verbaux des séances de la Société Vaudoise des Sciences naturelles

Assemblée générale extraordinaire du mercredi 2 juillet 1930.

Présidence de M. L. Tschumi, président.

M. Tschumi expose le but de l'assemblée : discuter des transformations éventuelles à apporter à l'organisation du *secrétariat* pour obtenir une meilleure répartition, — et cas échéant une limitation du travail exigé par les trois sociétés qui s'adressent à la même secrétaire. Mlle Virieux, qui occupait ce poste depuis fin avril, y renonce, jugeant impossible de cumuler le travail du secrétariat et ses devoirs professionnels antérieurs.

Après avoir entendu les opinions de MM. Juvet, Déverin, Faes, Maillefer et Perrier, l'assemblée se range à l'opinion de ce dernier, qui propose d'établir entre les sociétés une convention, basée sur un cahier des charges. — Toute latitude est laissée au Comité pour traiter la chose avec le Comité de la Société Académique.

Pour la *conférence académique* que la Société organisera l'hiver prochain, le Comité fera appel à M. le Dr Regaud, directeur du Laboratoire Pasteur de l'Institut du Radium de l'Université de Paris.

M. *G. Piguet* est reçu membre de la Société.

Communications scientifiques.

M. **P. Bovay.** — La pyrale du maïs.

M. **Ch. Linder.** — L'insectarium donné à l'Institut Pasteur de Paris par le Dr Marullaz, de Lausanne.

(Voir suite des procès-verbaux page 252.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 248.)

Séance ordinaire du mercredi 5 novembre 1930.

Présidence de M. L. Tschumi, président.

M. Tschumi annonce la démission de *Mlle Renée Virieux*, secrétaire, et son remplacement par *Mme Yvonne Darbre*.

M. le Dr Machon fait quelques remarques au sujet des convocations à l'assemblée de ce jour. Par la suite, on veillera à ce que les convocations parviennent plus tôt aux membres, qu'elles soient expédiées sous enveloppe timbrée et que communication soit faite aux journaux des ordres du jour des séances.

Communications scientifiques.

M. **P. Dufour.** — *L'Institut international du Jungfraujoch.*

M. Dufour situe et décrit l'Institut du Jungfraujoch et donne quelques détails sur l'état actuel des travaux et les buts de l'institution. Des photographies illustrent cet exposé.

M. H. Faes relève la part prise par le Club Alpin Suisse à la création de l'Institut du Jungfraujoch.

M. **A. Pillichody.** — *La primevère farineuse à la Vallée de Joux.* (Communication présentée par M. Maillefer. Paraîtra dans le *Bulletin*).

M. **F. Cosandey.** — *Création d'un jardin botanique à Sainte-Croix.* (Communication présentée par M. Maillefer. Paraîtra dans le *Bulletin.*)

M. le **Dr Machon.** — *Cocaïsme et altitude en Amérique du Sud. Les grands marcheurs.* (Paraîtra dans le *Bulletin.*)

M. Baudin prend la parole au sujet de la communication de M. le Dr Machon.

(Voir suite des procès-verbaux page 264.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 252.)

Séance ordinaire du mercredi 19 novembre 1930.

Présidence de M. P. Dufour, vice-président.

Les procès-verbaux des séances du 2 juillet et du 5 novembre sont adoptés.

M. Dufour rappelle le décès de deux membres effectifs: MM. *Frédéric de Coppet* et *Louis Duflon* et de deux membres honoraires: MM. *Jean Brunhes* et *Pierre Termier*, au souvenir desquels il associe celui du professeur Appell. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Communications scientifiques.

M. **A. Renaud.** — *La température de l'air à Lausanne de 1887 à 1926.* (Paraîtra dans le *Bulletin.*)

M. **E. Gagnebin.** — *Le problème des nummulites crétacées dans le massif des Fähneren (Alpes d'Appenzell).*

Cette communication est une relation de l'excursion de la Société géologique suisse en septembre 1930. Un compte rendu, rédigé par M. le Dr Eugster, qui la conduisit, paraîtra dans l'organe de la Société, les *Eclogae geologicae Helvetiae.*

M. **M. Lugeon** présente à l'assemblée la première feuille de l'*Atlas géologique suisse* au 1/25 000 et annonce en outre la publication prochaine d'une carte générale au 1/200 000.

M. **S. Aubert.** — *La flore de la Vallée de Joux.* (Communication présentée par M. Wilczek. Paraîtra dans le *Bulletin*).

M. **E. Wilczek** présente à l'assemblée une paire de lapins ne possédant qu'une oreille, l'autre ayant complètement disparu, ainsi que l'orifice de l'oreille externe.

Séance ordinaire du mercredi 3 décembre 1930.

Présidence de M. L. Tschumi, président

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre 1930 est adopté. Lecture est donnée de la lettre de démission de M. *Charles Bretagne.*

Le Président donne connaissance à l'assemblée des ordres du jour des prochaines séances de la « Société genevoise de Physique et d'Histoire naturelle » et de la « Société neuchâteloise des Sciences naturelles ». Il rappelle l'assemblée générale du mercredi 17 décembre, à 16 heures.

Communications scientifiques.

M. **E. Wilczek.** — *La dissémination des Galinsoga.* (Paraîtra dans le *Bulletin.*)

M. **L. Tschumi.** — *La potasse en agriculture.*

M. Tschumi expose les observations qu'il a faites au cours d'un récent voyage d'étude aux mines de potasse d'Alsace et de Thuringe.

(Voir suite des procès-verbaux page 285.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 264.)

Assemblée générale du mercredi 17 décembre 1930.

Présidence de M. L. Tschumi, président.

Communication scientifique.

M. **A. Maillefer.** — *Questions relatives aux théories de l'évolution.*

MM. Gagnebin et H. Faes prennent la parole au sujet de cette communication.

Assemblée générale.

Le Président rappelle l'œuvre des vitraux de la cathédrale et l'adresse du comité de restauration. Renvoyé au comité.

Fixation de la cotisation et de la finance d'entrée.

La cotisation reste fixée à fr. 15.— (fr. 10.— pour les membres *forains*) et la finance d'entrée à fr. 5.— Les étudiants ne payent pas de finance d'entrée et leur cotisation reste fixée à fr. 7.50.

Sont considérés comme *forains* les membres habitant hors du territoire desservi par les tramways lausannois, la ligne du Jorat, dès le Chalet-à-Gobet, exceptée.

M. *L. Baudin*, caissier, présente le *budget pour 1931*:

RECETTES	
Finances d'entrée	Fr. 20.—
Cotisations	2800.—
Intérêts	3200.—
Redevance de l'Etat	2000.—
Bulletin	600.—
	Fr. 8620.—
DÉPENSES	
Bulletin	Fr. 4920.—
Abonnements	1200.—
Administration	600.—
Cotisations (S. A. V. et Pr. Nat.)	90.—
Traitements	1500.—
Impôts et assurance	310.—
	Fr. 8620.—

Dans le poste administration figure une dépense exceptionnelle de fr. 150.— pour l'achat d'un fichier.

Le budget est adopté.

Fixation des jours et heures des séances.

Le tableau proposé est adopté.

La séance du 4 février sera remplacée par la conférence de M. le Dr Regaud, organisée par la Société dans le cadre des Conférences académiques.

M. *L. Tschumi* présente le

Rapport du Comité sur l'activité de la Société en 1930.

C'est encore une nouvelle diminution de notre effectif que nous devons signaler au début de notre rapport. Au 1er janvier la Société comptait 299 membres; nous avons eu la douleur de perdre durant cet exercice:

MM.	Termier, membre honoraire,	entré en	1922
	Brunhes, membre honoraire	»	1902
	Blanc, membre émérite	»	1880
	Mermier, membre effectif	»	1918
	de Coppet, membre effectif	»	1876
	Duflon, membre effectif	»	1927

Nous avons enregistré 5 démissions: MM. Kocher, Schlatter, Vaney, Colomb et Bretagne et souhaité la bienvenue à 7 membres nouveaux: MM. Schnorf, Zbinden, Luquet, Stucky, Fritsch, Piguet et Mlle Walter.

L'effectif de la société est donc à l'heure actuelle de 295 membres: 237 membres effectifs, 12 membres émérites, 46 membres honoraires, présentant ainsi une diminution de 4 sur l'effectif précédent.

Nous attirons l'attention de la Société tout entière sur cette anomalie; non seulement le Comité, mais tous les membres doivent sérieusement envisager la situation et coordonner leurs efforts pour mettre un frein à cette constante diminution en attirant à nous de nouvelles recrues.

Au cours des 12 séances ordinaires de la Société, 35 communications scientifiques ont été présentées: physique 7, chimie 2, géophysique et météorologie 2, géographie 1, chimie médicale 1, sciences agricoles 5, géologie 4, botanique 6, zoologie 4, divers 3.

L'assemblée générale de juin, tenue au Signal de Bougy, eut un franc succès.

Nous avons eu en outre une conférence de M. Goldstein sur la chimie de la cocaïne et de ses succédanés. La conférence du Dr Calmette eut un grand succès; sur le bénéfice de fr. 600.— nous avons pu, à part le 50 pour cent qui revenait de droit à la Société Académique, verser encore à cette dernière fr. 150.— pour couvrir le déficit de la conférence Holweck.

Signalons que notre société a fait appel, pour une des conférences académiques de cet hiver, à M. le professeur Regaud, directeur du laboratoire Pasteur de l'Institut du Radium de l'Université de Paris et membre de la Société de Médecine. Sa conférence, fixée au 4 février

prochain aura pour titre: Rôle actuel des rayons X et du radium dans la lutte contre le cancer.

M. Dufour, nommé vice-président en décembre dernier, a été remplacé comme surveillant de la bibliothèque par Mlle Porchet. En collaboration avec Mlle Meylan, ces deux dames se sont acquittées de leurs fonctions avec une ponctualité digne d'éloges et nous tenons à leur exprimer nos sentiments de très vive reconnaissance.

Grâce à l'obligeance de M. Moreillon, deux nouveaux blocs erratiques sont venus s'ajouter à notre liste. Nous avons eu le plaisir de signer deux actes de donation: l'un de la commune de Juriens, pour le bloc de la « Pierre à Chaux-Rauven » sis à la limite sud du pâturage du Chalet-Devant, rière Juriens, et le second de la commune de Rances, pour un bloc de granit provenant de la région du Mont-Blanc, d'environ 10 mètres cubes, sis sur le pâturage de la Mathoulaz. Ces nouveaux dons témoignent une fois de plus de tout le dévouement que M. Moreillon apporte à ses fonctions de président de la Commission vaudoise pour la protection de la nature et nous lui en exprimons toute notre gratitude.

Mlle Porchet a eu l'amabilité de représenter la Société à l'assemblée de la Société Helvétique des Sciences naturelles, à St-Gall, et M. Dufour à la réunion annuelle de la Murithienne, à Saas-Fee.

Malgré la modicité de nos ressources financières, Mlle Meylan, notre dévoué éditeur, a pu faire paraître deux fascicules du *Bulletin* et deux *Mémoires*. Elle continue à s'occuper de ses délicates fonctions avec une conscience et un dévouement pour lesquels nous ne saurions lui être assez reconnaissants.

La Commission des Fonds Forel et Louis Agassiz n'ayant reçu aucune demande de subside, n'a pas eu l'occasion de se réunir.

Nous avons gardé, pour la fin de notre rapport la question du secrétariat, comme étant la seule qui ait apporté quelques à-coups à l'activité du Comité. L'année dernière, à pareille époque, le rapport de gestion signalait la stabilité du secrétariat et s'en réjouissait. Peu de jours après, Mlle Meylan, secrétaire, était appelée, à titre provisoire, pour remplacer M. Linder à l'Ecole supérieure des jeunes filles; en avril, sa nomination devint définitive. Pendant cette période, Mlle Steiner avait bien voulu remplir les fonctions de secrétaire, mais elle ne put continuer. En avril donc, la Société Académique fit appel à Mlle Virieux, licenciée ès lettres, mais, en juillet déjà, Mlle Virieux ne pouvant, vu ses autres fonctions, s'acquitter de sa tâche, nous envoyait sa démission. Elle consentit cependant à assurer le service pendant les vacances jusqu'à l'installation de son successeur. En octobre, après entente avec M. Bridel, président de la Société Académique, nous faisions appel à Mme Darbre, pharmacien diplômé de notre Université, qui, avec la collaboration de son mari, assure actuellement le service du secrétariat et de la comptabilité.

Si, au point de vue secrétariat seulement, ces divers et nombreux changements n'ont pas eu une répercussion trop sensible sur la vie de la Société, il n'aurait pu en être de même pour la ques-

tion comptabilité; c'est en effet grâce à l'amabilité et au travail patient et dévoué de notre collègue Baudin, caissier du Comité, que ces diverses remises de comptes ont pu se faire sans amener trop de perturbations; nous tenons à lui exprimer aussi toute notre reconnaissance.

Je tiens en terminant à exprimer à la Société toute ma gratitude pour l'honneur qu'elle m'a fait en me confiant la présidence durant deux ans, à dire à mes collègues du Comité tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec eux et à les remercier pour leur amicale collaboration.

M. *P. Cruchet* présente le

Rapport de la Commission de gestion pour 1930.

La Commission a tenu séance avec le Comité le 3 décembre 1930. M. Barbey, retenu hors de Lausanne, se fait excuser.

M. le président a retracé devant nous l'activité du Comité pendant l'année qui se termine. Nous n'en parlons que pour constater qu'elle fut normale et que notre Société s'est trouvée en bonnes mains. Nous ne pouvons que remercier très chaleureusement notre président ,M. Tschumi, ainsi que ses collaborateurs et collaboratrices, pour tout le travail qu'ils ont fait, surtout en cette année où le secrétariat a dû être repourvu dans les circonstances que vous connaissez.

Notre rapport pourrait se terminer ici, mais nous désirons cependant le compléter par quelques demandes, résultat de notre conversation avec les membres du Comité et de notre visite à la salle de lecture.

Le catalogue des membres demande à être renouvelé, car il souffre de trop nombreuses surcharges. Il serait désirable que le nouveau fût établi sous forme d'un fichier, ce qui présenterait de grands avantages.

A la bibliothèque, où le classement a été continué, le catalogue est atteint du même mal. Il devient de plus en plus difficile à consulter. Un classement plus moderne, par fiches, est vivement désiré. Nous demandons que le Comité puisse, dès maintenant, faire cette innovation qu'il a déjà envisagée. Les recherches et la mise à jour en seraient facilitées.

Les publications remises régulièrement à la Bibliothèque cantonale n'y sont qu'en partie classées, et, ici, nous demandons que la Société fasse toutes les démarches pour obtenir que ces matériaux soient catalogués et puissent être consultés. Avec le système des fiches, on pourrait facilement, par un reçu apposé sur notre fiche par la Bibliothèque cantonale, attester que le transfert de la publication a été effectué.

Notre Société est dans un état stationnaire et même, une légère diminution du nombre de ses membres vient de se produire. Nous sommes trop peu nombreux pour un canton de l'importance du nôtre et pour une ville universitaire qui grandit si rapidement. Les

efforts des comités qui se succèdent n'arrivent pas à augmenter suffisamment le nombre des assistants aux séances. Il serait bon de réagir. Faisant nôtre une proposition émise, nous demandons qu'une commission soit nommée. Sa tâche serait de rechercher les moyens d'augmenter notre recrutement et d'étudier tout ce qui pourrait, d'une façon générale, donner plus de vitalité à notre Société.

Morges et Lausanne, le 13 décembre 1930.

(signé) Paul CRUCHET, Gustave JUVET, Aug. BARBEY.

Ces deux rapports sont adoptés. Le nouveau Comité s'occupera des questions soulevées par les rapporteurs et une commission sera nommée, conformément au vœu exprimé.

Nomination du Comité, de la Commission de gestion et de la Commission de vérification des comptes.

Comité. — Sont élus: Mlle *B. Porchet*, MM. *P. Dufour*, *E. Gagnebin*, *L. Baudin* et *H. Goldstein*.

M. *P. Dufour* est élu président et M. *E. Gagnebin*, vice-président.

Commission de gestion. — Sont élus: MM. *A. Barbey*, *G. Juvet* et *A. Maillefer*.

Commission de vérification des comptes. — Sont élus: MM. *C. Haenny*, *P. Cruchet* et *A. Virieux*.

M. *M. Moreillon* présente le

Rapport de la Commission vaudoise pour la Protection de la nature (C. V. P. N.) en 1930.

Ce rapport résume ceux de quelques membres de la C. V. P. N. et de l'administration forestière vaudoise.

I. — Commission cantonale.

Nous avons perdu au cours de cette année les trois membres ci-après désignés, ce qui amène notre effectif à 21 membres.

M. *Henri Blanc*, ancien professeur de zoologie à l'Université, est décédé le 10 mai 1930. Membre de notre Commission dès l'origine, soit le 17 octobre 1906, sa vie et ses œuvres seront rappelées dans les Actes de la S. H. S. N. de 1930. MM. *William Morton* et *Hans Gaschen* nous ont présenté leur démission, le premier pour raisons de santé et le second absent du pays. Ils faisaient partie de la Commission depuis les 17 octobre 1906 et 19 décembre 1928. A tous, notre reconnaissance pour les services rendus.

M. *Pierre Boven*, avocat, est entré dans la Commission le 18 décembre 1929.

Au printemps dernier, à la demande de la Commission suisse pour la protection de la nature, nous avons établi un inventaire

détaillé de tous les monuments et objets protégés dans le canton, auquel a travaillé M. Ch. Linder. Ce dernier nous a représenté le 13 décembre 1930 à la réunion annuelle des délégués des Commissions cantonales à St-Gall.

II. — Protection de la nature.

A. — *FLORE.*

Pulsatille et buis. — M. l'inspecteur forestier Monachon, à La Sarraz, nous a remis la carte 1 : 25 000 de cette région sur laquelle sont reportées les répartitions actuelles de ces deux plantes. Nous lui adressons nos vifs remerciements pour sa précieuse collaboration.

Epicéa. — Un bel épicéa de 102 cm. de diamètre à hauteur de poitrine, a été conservé par la Municipalité d'Essertines sur Yverdon, lequel se trouve être le plus gros de cette espèce dans les forêts sises à plusieurs kilomètres de distance. Toute notre gratitude à cette autorité, qui contribue efficacement à la conservation des beaux arbres.

D'une façon générale, c'est la protection de la flore qui intéresse le plus nos membres et le public. Ainsi, M. Samuel Aubert, dans la *Feuille d'Avis* de la Vallée de Joux, a continué sa campagne en faveur du respect dû à la Nature, et en particulier contre la cueillette en masse des fleurs des pâturages. Puis à Ste-Croix, sous l'experte direction de M. Cosandey, il a été créé un jardin botanique. Le comité de ce dernier a inscrit dans son programme l'intégrité de la flore jurassienne, et, autant que faire se pourra, la réintégration des espèces ayant disparu de la contrée ou sur le point de disparaître ensuite de l'activité de l'homme. Enfin, M. l'inspecteur forestier Pillichody aimerait savoir que l'on n'asséchera pas les tourbières du Brassus où se trouvent encore quelques bouleaux nains (*Betula nana L.*), et que l'on ne fera pas disparaître les méandres de l'Orbe entre la frontière française et le lac de Joux, dernière rivière vaudoise roulant ses eaux en serpentant sur 10 kilomètres.

B. — *FAUNE.*

Oiseaux. — Sous la présidence autorisée de M. Pierre Boven, la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux travaille activement. M. Boiceau, municipal à Lausanne, a fait placer des nichoirs pour oiseaux, entre autres pour hirondelles et martinets.

Marmottes. — Sur l'initiative de M. l'inspecteur forestier J.-J. de Luze, à Chigny, deux couples de marmottes ont été introduits au versant occidental de Crêt de Châtel, rière Montricher, dans le Jura vaudois. Comme pour celles du Chasseron, la chasse en est interdite.

Sangliers. — Ces pachydermes étant devenus si nombreux et occasionnant de sérieux dommages aux cultures agricoles, le Conseil d'Etat, à la suite d'une décision du Grand Conseil, alloue une prime de cinquante francs pour chaque sanglier adulte et de vingt francs par marcassin tué.

C. — *BLOCS ERRATIQUES.*

La Société vaudoise des sciences naturelles est devenue propriétaire de deux nouveaux blocs erratiques, grâce aux dons gracieux des communes de Rances (granit du Mont-Blanc à la Mathoulaz) et de Juriens (Pierre de Chaux-Rauven, au Chalet-Devant). Aux autorités de ces communes vont nos félicitations et notre reconnaissance.

III. — **Réserves.**

Rien de spécial à signaler pour les réserves botaniques de La Vraconnaz et d'Yverdon, qui dépendent directement de la Ligue suisse pour la protection de la Nature. La commune de Moudon voue toute son attention à la conservation du solde de la tourbière des Planches, partiellement asséchée il y a quelques dizaines d'années.

Ici et là, principalement le long du lac Léman et dans la vallée du Rhône, se trouvent des cyprès plantés dans les cimetières. Lors de la désaffectation de ces derniers, les municipalités, pour autant que la chose est possible, réservent ces arbres, témoins non pas d'une période millénaire, mais récente, à climat méditerranéen. Nous signalons ce beau mouvement de la part des communes, et plus spécialement Ollon, bien que cela ne rentre pas dans notre sphère d'activité.

Nous ne perdons pas de vue la protection du vallon de Naye et d'autres au sujet desquels nous ferons rapport prochainement.

IV. — **Monuments préhistoriques.**

Ces monuments et habitations édifiés par les hommes préhistoriques pendant les périodes inter- et post-glaciaires, sont aussi placés sous la surveillance générale de notre Commission. Etant tous classés par l'Etat de Vaud, comme monuments historiques (loi du 10 septembre 1898), c'est ce dernier, à vrai dire, qui s'en occupe plus spécialement, par les soins de M. Albert Naef, archéologue cantonal. De ce fait, nous n'avons rien à signaler pour cette fois.

V. — **Législation.**

Les arrêtés cantonaux de 1912, 1913 et 1922 concernant la protection de la flore ont été abrogés par celui du 27 juin 1930, dont ci-après les quatre premiers articles, particulièrement intéressants :

1. Sont interdits l'arrachage, la destruction, la vente et l'expédition avec leurs racines, ainsi que la cueillette en masse des plantes ci-après : *a*) dans le Jura : la dryade octopétale (thé suisse), le rhododendron et l'édelweiss ; *b*) dans tout le canton : les cyclamens, l'anémone pulsatille, le chardon bleu, l'ancolie des Alpes, le sabot de Vénus, les ophrys, la primevère farineuse, les gentianes bleues, le fragon, le blechnum spicant, la langue de cerf, l'adiante capillaire et le saracénia carnivore.

2. Est également interdite la vente des plantes mentionnées sous lettre *b*) de l'article premier et ne provenant pas du canton. Il en est de même pour l'adonis.

3. Les interdictions prévues aux articles précédents ne s'appliquent pas aux plantes provenant de cultures, ni à la récolte des plantes officinales, à l'arrachage de plantes isolées dans un but scientifique ou d'instruction, pour autant que la station ne soit pas protégée conformément à l'article suivant, et à l'arrachage opéré par le propriétaire d'un fonds en vue de l'amélioration du sol ou d'un changement de culture.

4. Les municipalités peuvent, avec l'approbation du Conseil d'Etat, étendre l'interdiction prévue à l'article premier, à toute plante menacée de disparaître d'une région déterminée.

Les deux premiers articles ne visent que les plantes pouvant faire l'objet d'un commerce rémunérateur, quoique regrettable, laissant de côté celles n'ayant qu'un intérêt scientifique. Cet arrêté est un premier pas vers une entente intercantonale pour la protection de la flore.

Notre vive reconnaissance au Conseil d'Etat qui, par cet arrêté, assure la conservation de nombreuses espèces de plantes en voie de disparaître, telle la fougère appelée langue de cerf (*Phyllitis Scolopendrium* Newman).

VI. — Journée de travail pour la nature et la patrie.

Plusieurs inspecteurs forestiers ont, cette année encore, réservé quelques jours aux Ecoles primaires et secondaires pour les initier aux travaux d'amélioration et de protection de la nature, éveiller et développer chez les enfants l'amour et le respect du sol natal.

VII. — Conclusions.

Nous avons l'honneur de demander à l'assemblée générale du 17 décembre 1930, de la Société vaudoise des sciences naturelles, de bien vouloir:

1. prendre acte de notre rapport pour 1930;
2. admettre qu'il lui soit fait, en décembre 1931, des propositions concernant la composition et la durée de la Commission vaudoise pour la protection de la nature;
3. de surseoir au remplacement des trois membres que nous avons perdus en 1930.

Montcherand, le 16 décembre 1930.

Le président de la C. V. P. N.:
(*signé*) M. Moreillon, Inspecteur forestier.

Le rapport et les propositions de M. Moreillon sont adoptés.